

TITRE DU PROJET

Ensemble avec l'Institut Marin pour zéro-mégot sauvages !



ACCROCHE pour la plateforme projet de la Région

Le mégot est le premier déchet retrouvé dans la mer et sur les plages. Il pollue à lui seul 500 litres d'eau et relargue 40 000 substances chimiques dans l'environnement.

Le projet "Ensemble avec l'Institut Marin pour zéro mégot sauvage" c'est:

- Ecrire ensemble (associations locales, conseil de citoyens des villes, conseil municipal des jeunes...) le message à faire passer à tous les citoyens de Terre de Camargue pour amener le mégots dans la poubelle, et non dans la nature...dans la mer
- Créer les supports et équipements originaux, fixes et mobiles, à déployer (innover et rendre artistique, sur les lieux les plus pertinents, dans les moments clés de la vies des communes, mais aussi de façon durable, et aux côtés des services techniques de mairies des 3 communes de Terre de Camargue
- Participer à des journées d'action "La Mer Commence Ici!" pour marquer les avoires de pluviaux du bassin versant

- En bref, une initiative collective pour voir demain, peut-être, le recyclage des mégots sur notre littoral et surtout pour protéger les écosystèmes marins, ce pourquoi œuvre chaque jour l'Institut Marin du Seaquarium.

ENJEUX

Limiter la pollution du littoral et de la mer par les mégots

CONTEXTE

Le mégot est le premier déchet retrouvé sur nos plages (en nombres) d'après les analyses nationales, mais aussi régionales et également locales (suivi scientifique des plages du Grau du Roi suivant le protocole de la Directive Cadre Sur le Milieu Marins).

L'Institut Marin du Seaquarium a recensé plus de 320 mégots pour 100 m de plage prospectée.

Cela pourrait être anodin, seulement un mégot est un déchet particulièrement toxique. Il ne s'agit pas d'un simple bout de coton. Même vierge, il s'agit majoritairement de plastiques ayant subis des traitements chimiques : acétate de cellulose (mousse plastique) traité au dioxyde de titane et chloré.

Un mégot sauvage est alors chargé des molécules toxiques piégées (rôle santé de ce filtre). Ainsi une fois au sol, il relargue dans l'air comme dans l'eau plus de 4000 molécules chimiques dont une majorité hautement toxique. C'est pourquoi, les scientifiques ont aujourd'hui admis qu'un seul mégot contamine 500 L d'eau.

Les mégots se retrouvent facilement en mer et sur les plages du fait de son caractère léger qui le rend particulièrement déplaçable par les vents et la pluie, là où il est à terre.

Par ailleurs, souvent les avaloirs de pluvial sont confondus par les citoyens comme des poubelles, ce qui induit une conduction quasiment direct des mégots à terre vers la mer.

Une démarche de campagne citoyenne et d'équipements légers peut facilement permettre des changements de comportements et une réduction de leur rejet dans la nature.

L'idée : Tenter une approche pilote de campagne de sensibilisation créer par les citoyens qui souhaitent s'engager, avec de l'innovation et de l'originalité pour des actions à échelle territoire élargi (Terre de Camargue).

L'objectif est de réussir à changer les comportements des citoyens fumeurs et assurer le dépôt des mégots dans les poubelles ou cendriers appropriés.

COMMENT

- Animations de demi-journées d'ateliers de réflexions collectives par communes, puis croisés (inter-co), pour déployer les idées et les messages.
- Validation collective de l'équipement à choisir, des lieux et emplacements : proposition puis validation, par les citoyens, par les collectivités qui en auront la gestion.

Lieux déjà privilégié à priori : ciblés vers les lieux de rassemblement : écoles, aires de jeu, places de marché, boulo-dromes, sites d'attractivités (pôle touristique, parking de sites emblématiques...)

- Graphiste et concepteur pour réalisation des outils de campagne et visuels (prestation)
- Achat d'équipements, petit matériel
- Animation de 3 à 4 matinées de déploiement, installation et action symbole (exemple : marquage des avaloirs « LA MER COMMENCE ICI ! » - avec autorisations des municipalités)
- Mise en place d'une stratégie citoyenne et collective de déploiement des structures mobiles innovantes pendant la saison estivale
- Evaluation (à définir) : poids de mégots collectés par les services techniques, comptage de mégots en plage (déjà 3 site pilotes suivis existants depuis 2018), questionnaires de perception.

PARTENAIRES

L'institut Marin sera le pilote du travail collaboratif citoyen, au titre de son engagement pour la protection de la Mer et du Littoral.

La réflexion collective sera menée notamment avec : les associations locales environnement (SILOE, Flamants Verts, Roubines Enchantés, Comité Nature Environnement Saint-Laurent,...) mais aussi toutes celles artistiques et culturelles qui voudront s'y intéresser, ainsi qu'avec les conseils de citoyens, les conseils municipales des jeunes...

Ce travail d'engagement citoyen définira:

- La campagne: son message et ses déclinaisons visuels et outils;
- Le choix des équipements et emplacements, la conception innovantes de nouveaux équipements
- L'organisation de journées collectives d'actions

L'Institut Marin assurera la bonne réalisation et conception des équipements. Il assurera le lien avec les services techniques municipaux et la direction déchets et environnement de la communauté des communes.

Il coordonnera la réalisation des actions citoyennes.

Un travail d'évaluation de résultats sera envisagé en fin de saison estivale 2021, sur la base d'audit des partenaires et d'observations terrains.

Seront également fortement impliqués:

- communauté des communes Terre de Camargue
- communes du Grau du Roi, d'Aigues-Mortes et de Saint-Laurent d'Aigouze
- capitainerie de Port-Camargue
- Offices de tourisme locaux, buralistes, groupes scolaires, Seaquarium, Concession de plages, Cinémas et Médiathèques...

BESOIN pré-identifié

- Equipements légers adaptés pour favoriser le rejet des mégots dans les poubelles et cendriers (32 équipements environs : 8 Saint-Laurent d'Aigouze, 10 Aigues-Mortes, 14 Grau du Roi) ciblé vers les lieux de rassemblement: écoles, aires de jeu, places de marché, bouledromes, sites d'attractivités (pôle touristique, parking de sites emblématiques...
- Campagne de communication à échelle du territoire (Terre de Camargue) à déployer sur les équipements pour rendre incitatif le geste
- Des équipements légers amovibles (à l'effigie du message) pour des installations sur les grand événements des trois communes (4 équipements de poubelles sur pieds 3 couleurs + cendriers aux couleurs du message choisi collectivement)
- Des poubelles de poche pour accompagner les citoyens dans leur démarche et la faciliter du geste (distribué aux habitants à l'année à travers un bon de retrait dans les bulletins municipales pour récupérer chez les buralistes du territoire.)
- Matériel et petits investissements pour organiser des journées d'actions citoyenne de marquage sur les pluviaux des villes "La Mer Commence ICI!" (même à 17km de la mer à Saint-Laurent d'Algouze!)
- Matériel et petit investissement pour réaliser plusieurs exemplaires (4 à 6) d'un équipement innovant sympathique mobile conçu par le collectif pour collecter les mégots, notamment par exemple pour les abords de plages.

BUDGET ESTIMATIF

Frais de fonctionnement : 5050 euros pour

Animation: ateliers, journées d'action, évaluation, validation et rapport, commande et suivis des prestations

Frais de déplacement et organisation de réunion

Frais d'investissement : 44 400 euros TTC pour

- Prestation graphique - (4000 euros TTC)

- 32 équipements légers à l'effigie de campagne - (350 euros/unité: mobilier +habillage - 11200 euros)

- 4 équipements poubelles à l'effigie de campagne pour les grands événements - (1400 euros)

- 8 000 "poubelles de poches" (8000 euros)

- Achats matériel et équipements pour les structures innovantes mobiles (1300/unité - 7800 euros)

- Achat matériel pour l'opération sur les avaloirs de pluvial "La Mer Commence Ici" (environ 600 avaloir/20 euros/avaloirs- 12 000)

Remarque: l'Institut Marin du Seaquarium prendra à sa charge le fonctionnement n'entrant pas dans le cadre des 10% de l'investissement, soit 5050 euros - 4440 euros = 610 euros sur cette base estimative.

Ainsi la demande d'aide à la Région est de 48 840 euros dans le cadre de l'appel à projet du budget participatif régional pour la Mer et le Littoral.

